



31 mars 2023

Directrices nationales et directeurs nationaux de recherche sur les revendications
À l'attention de Jody Woods
Directrice de recherche
Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique
401-312, Main Street
VANCOUVER (BC) V6A 2T2

Jwoods@ubcic.bc.ca

Mesdames et messieurs les directrices nationales et directeurs nationaux de recherche sur les revendications,

Nous vous remercions pour votre lettre ouverte du 15 février 2023 dans laquelle vous avez fait part de vos préoccupations concernant le processus informel d'accès aux documents qu'administre le ministère des Relations Couronne–Autochtones et des Affaires du Nord.

Il est crucial de réparer les préjudices du passé afin de progresser dans la réconciliation, non seulement pour compenser les défaillances du Canada, mais également pour aider les Peuples autochtones à aller de l'avant et à faire avancer leur vision de l'autodétermination. Je suis d'accord avec vous pour dire que, autant pour les Premières Nations que pour les chercheurs qu'elles engagent, un accès complet aux dossiers pertinents est indispensable à la recherche sur les revendications des Premières Nations.

Je vous assure que je prends très au sérieux les préoccupations que vous exprimez et je veux m'assurer que le processus soit aussi simple que possible, tout en veillant à ce que les obligations du ministère des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* soient respectées lors de la communication de documents contenant des renseignements personnels protégés. Je tiens à confirmer que les chercheurs et les représentants des Premières Nations peuvent échanger des données de recherche avec les Premières Nations qui le permettent, conformément au processus d'accès informel, et confirmer que le processus actuel du formulaire 8(2)k restera en place jusqu'à ce que nos équipes aient eu d'autres discussions. Je me réjouis d'apprendre que Jody Woods a pu prendre contact avec Darlene Bess, dirigeante principale des finances, des résultats et de l'exécution de Relations Couronne–Autochtones et Affaires du Nord Canada, dans le but de discuter de vos préoccupations et d'élaborer une stratégie pour les prochaines étapes.

... /2

Tel que mentionné dans votre lettre, un groupe de travail mixte a déjà été mis sur pied pour traiter des problèmes touchant l'accès informel aux dossiers détenus par le ministère des Relations Couronne–Autochtones et des Affaires du Nord. Le ministère est prêt à rétablir le groupe avec les directeurs nationaux de recherche sur les revendications pour que cette question importante soit discutée et pour s'assurer que tout le monde sera sur la même longueur d'onde à l'avenir. J'attends avec impatience la reprise de cette table de discussion de façon à que les préoccupations que vous avez exprimées soient traitées de manière substantielle.

Je vous remercie d'avoir porté cette question à notre attention. Le traitement rigoureux et rapide des revendications particulières est une priorité pour le gouvernement du Canada et les chercheurs jouent un rôle fondamental dans ce travail. Je suis convaincu que nos équipes peuvent travailler ensemble de façon à ce que le processus continue de répondre aux besoins de tous.

Veuillez agréer, mesdames, messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



L'honorable Marc Miller, CP, député

c.c. : L'honorable David Lametti, CP, CR, député
Cheffe nationale RoseAnne Archibald
Comité des chefs de l'Assemblée des Premières Nations, Terres, territoires et ressources
Groupe de travail sur les revendications particulières de la Colombie-Britannique
Comité sénatorial permanent des peuples autochtones
Assemblée des Premières Nations de la Colombie-Britannique
Sommet des Premières Nations
Stefan Matiation